



RAPPORT ANNUEL

2023-2024

Présenté par

Claude Nadeau, gestionnaire mandataire

Natalie Martel, coordonnatrice clinique

Table des matières

INTRODUCTION	5
1 DONNÉES INFORMATIONNELLES POUR L'ANNÉE 2023-2024	6
1.1 LES CARACTÉRISTIQUES DES TYPES DE DEMANDE D'ATTRIBUTION ET RÉPARATIONS/REPLACEMENTS	6
1.1.1 BILAN DES RÉPARATIONS	7
1.2 CARACTÉRISTIQUES DES USAGERS	8
1.2.1 RÉPARTITION DES USAGERS SELON LEUR ÂGE.....	8
1.2.2 RÉPARTITION DES USAGERS SELON LEURS DIAGNOSTICS	9
1.2.3 RÉPARTITION DES DEMANDES SELON LA RÉGION ADMINISTRATIVE DES USAGERS ET ÉTABLISSEMENTS.....	11
1.2.4 RÉPARTITION DES USAGERS SELON LE STATUT RÉSIDENTIEL	11
1.3 CARACTÉRISTIQUES DES ÉTABLISSEMENTS DEMANDEURS ET DISCIPLINES PROFESSIONNELLES DES DEMANDEURS	12
1.4 LES CATÉGORIES D'AIDES TECHNIQUES DEMANDÉES.....	13
1.4.1 LE PROJET SUPPLÉANCE À LA COMMUNICATION ET LE VIRAGE NUMÉRIQUE	14
1.4.2 TECHNOLOGIES SCE	15
1.5 DÉCISIONS D'ATTRIBUTION	16
1.6 DÉLAIS DE TRAITEMENT ET D'ATTRIBUTION	16
1.6.1 DÉLAI ENTRE LA RÉCEPTION D'UNE DEMANDE ET SON ÉVALUATION.....	16
1.6.2 DÉLAI GLOBAL ENTRE LA RÉCEPTION D'UNE DEMANDE ET L'ENVOI DE L'AIDE TECHNIQUE.....	17
1.7 INVENTAIRE	17
1.7.1 STATUT DE L'INVENTAIRE	17
1.7.2 AJOUTS À L'INVENTAIRE	Erreur ! Signet non défini.
1.7.3 ATTRIBUTIONS ANNUELLES.....	18
1.7.4 POTENTIEL DE RÉUTILISATION	18
1.7.5 DURABILITÉ ET ÉVOLUTION DES TABLETTES POUR SUPPLÉANCE À LA COMMUNICATION ET SCE ET DE LA GAMME DES ACCESSOIRES POUR LE SCE SUR TABLETTE	Erreur ! Signet non défini.
2 ARRIMAGE AVEC LE MSSS, LA VEILLE TECHNOLOGIQUE ET LE PMATCOM	19
2.1 COMITÉ D'ARRIMAGE MSSS – ÉQUIPE DE LA VEILLE TECHNOLOGIQUE - PMATCOM..	19
2.2 RENCONTRE MENSUELLE MSSS – PMATCOM	20
2.3 COMMUNAUTÉ DE PRATIQUE (CDEP).....	20
3 RÉSULTATS FINANCIERS	21

3.1	RÉSUMÉ DES RÉSULTATS FINANCIERS 2023-2024	21
4	MISE À JOUR DE LA BANQUE D'ÉQUIPEMENTS DES CRDP.....	22
	CONCLUSION	23
	ANNEXE	24

Liste des tableaux

Tableau 1 – Nombre de demandes pour usager par types.....	6
Tableau 1A – Nombre de demandes pour un seul usager.....	7
Tableau 2 – Répartition des usagers selon leur âge	8
Tableau 3 – Types de déficience primaire.....	9
Tableau 4 – Principaux diagnostics.....	10
Tableau 5 – Répartition des demandes selon la région administrative des usagers et établissements	11
Tableau 6 – Répartition des demandes selon la catégorie d'établissement	12
Tableau 7 – Répartition des demandes selon les disciplines professionnelles des demandeurs	12
Tableau 8 – Répartition des demandes selon la catégorie d'aide technique*	13
Tableau 9 – Graphiques des appareils dédiés et des tablettes.....	15
Tableau 10 – Décisions d'attribution	16
Tableau 11 – Délais d'évaluation des demandes (en jours)	17
Tableau 12 – Résumé des délais moyens dans le traitement d'une demande d'aide technique.....	17
Tableau 13 – Statut de l'inventaire 2024.....	18
Tableau 14 – Attributions annuelles.....	19
Tableau 15 – Nombre d'utilisation d'un même appareil	20

INTRODUCTION

Cela fait maintenant 26 ans que l'équipe du PMATCOM, intégrée au Centre de Réadaptation Marie Enfant du CHU Sainte-Justine, assure le mandat fiduciaire et la gestion provinciale du programme ministériel des aides techniques à la communication.

Les demandes au PMATCOM et les octrois se sont poursuivis avec les prêts usagers qui sont toujours en constante augmentation (surtout pour la clientèle préscolaire). Les prêts établissements et prêts temporaires aux intervenants des équipes de réadaptation à travers les 18 régions de la province.

Durant l'année 2023-2024, en plus de répondre à ses mandats usuels, l'équipe du PMATCOM fut chargée par trois projets majeurs mais non prévisibles :

- la récupération et le ré enrôlement de la totalité de sa flotte de tablettes IPADs sous la nouvelle plateforme de gestion Business Apple Manager.
- le remplacement obligatoire du tier (1/3) de sa flotte de IPADs afin de respecter les nouvelles normes et balises en cyber sécurité informatique.
- la révision de ses processus et ajustement de certaines de ses modalités de communications avec ses usagers/clients afin d'assurer la protection de leurs données /informations personnelles (respect de la loi 25)

Les rencontres d'arrimage avec l'équipe de la veille technologique, le PMATCOM et le MSSS ont eu lieu chaque mois. L'efficacité du comité a été améliorée suite à l'intégration de mandats d'essais techniques à l'équipe de veille technologique du CIUSSS de la Capitale Nationale. Les rencontres administratives entre le MSSS et le PMATCOM se sont également poursuivies à fréquence mensuelle avec M. Hébert Henry, conseiller au MSSS.

Les mandats et obligations du PMATCOM ont su être respectés avec vigilance et rigueur afin d'assurer la saine gestion des fonds publics qui lui sont attribués.

L'équipe du PMATCOM est composée d'une agente administrative (TP8), d'un technicien en électronique (TP4), d'une PAB (TP2) pour la désinfection des équipements et d'une ergothérapeute coordonnatrice clinique (TP8).

La première partie de ce rapport présentera les données informationnelles réparties selon les aspects suivants :

- Les caractéristiques des types de demandes d'attribution et des réparations/remplacements,
- Les caractéristiques des usagers,
- Les caractéristiques des établissements demandeurs,

- Les catégories d'aides techniques demandées avec l'évolution au niveau des aides de suppléance à la communication et au niveau des contrôles de l'environnement, les décisions d'attribution, les délais d'attribution
- Le statut de l'inventaire et les attributions annuels en valeur de valorisation.
- Les données ont été colligées selon les années budgétaires visées, soit 2023-2024 comparées à 2022-2023

La deuxième partie exposera un résumé des activités du PMATCOM et de ses partenaires de la Veille technologique et du MSSS.

La troisième et dernière partie présentera les états financiers de l'année 2022-2023 ainsi que le statut des montants alloués aux prêts établissements pour chaque région.

En guise de conclusion, vous seront présentés les enjeux et projets du PMATCOM pour l'année 2024-2025.

1 DONNÉES INFORMATIONNELLES POUR L'ANNÉE 2023-2024

1.1 LES CARACTÉRISTIQUES DES TYPES DE DEMANDE D'ATTRIBUTION ET RÉPARATIONS/REPLACEMENTS

Depuis sa création en 1998, le programme a traité plus de **18812** demandes, pour un total de **6768** usagers uniques qui ont pu bénéficier de ses services.

Pour l'année 2023-2024 un total de **875** demandes ont été reçues et traitées par le PMATCOM pour **676** usagers différents. Une hausse des demandes comparativement à 2022-2023 (Tableau 1)

Il est important de noter que ce nombre de demandes inclut :

- **439** demandes de nouvelles attributions
- **434** demandes de réparations et remplacements d'équipements pour des usagers

Tableau 1 - Nombre de demandes pour usager par types

	Nouvelles attributions		Réparations		Remplacements		Révisions par PMATCOM		TOTAL
2023-2024	439	50,2%	256	29,3%	178	20,3%	2	0,2%	875
2022-2023	425	52,8%	206	25,6%	174	21,6%	0	0,0%	805

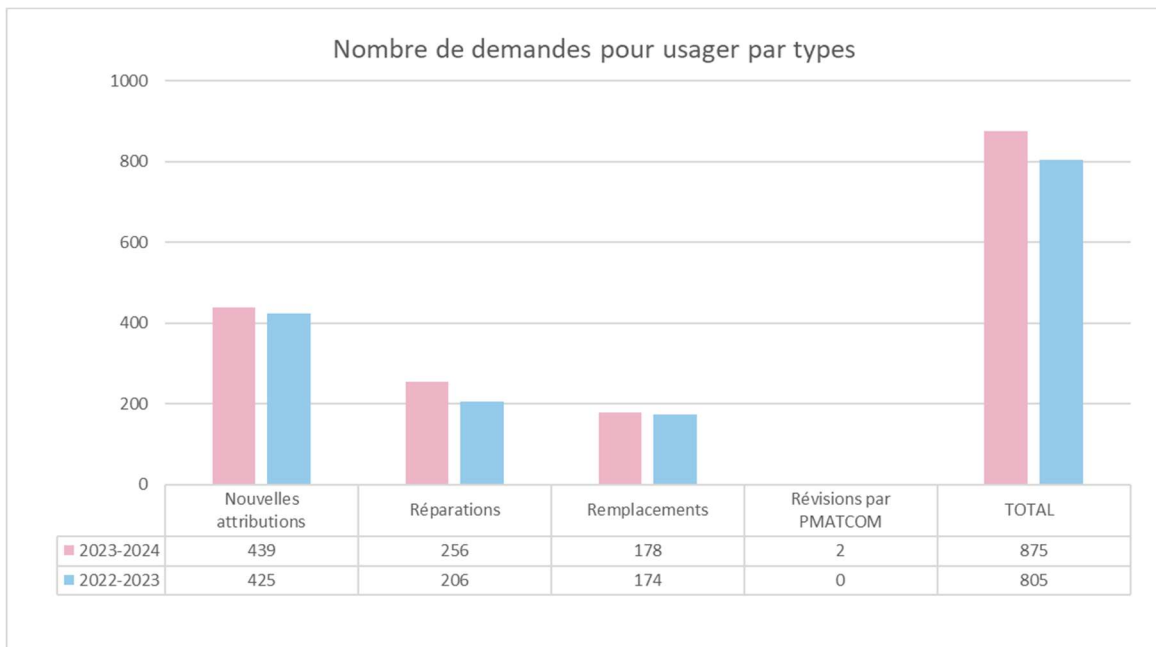


Tableau 1A – Nombre de demandes pour un seul usager

Pour la majorité des usagers, les intervenants ne font qu'une seule demande par usager mais pour environ 20% des usagers nous avons reçu plus qu'une demande dans la même année. Ils ont parfois besoin d'un ajout ou d'une réparation suite à l'octroi.

Nbre de demandes	Nbre d'usagers 2023-2024	Nbre d'usagers 2022-2023
1 demande	489	361
2 demandes	103	110
3 demandes	44	56

1.1.1 BILAN DES RÉPARATIONS

En 2023-2024, nous notons encore une **augmentation du nombre total des demandes de réparations** par usager comparativement à l'année 2022-2023.

Sur un total de 434 demandes de réparations/remplacements, une majorité concernent les appareils de suppléance à la communication (réinstallations d'applications sur les tablettes, et échange de tablettes désuètes).

De janvier 2023 à septembre 2024, afin de respecter les nouvelles normes de cyber sécurité, le PMATCOM a dû remplacer tous ses IPADS de version IOS 15.0 et moins et plus de ré enrôler tous les IPADS inscrits au Programme. La majorité des Ipads en prêt usagers ont été récupérés afin de permettre leur ré enrôlement sur la nouvelle plateforme de suivi Apple (Airwatch Business manager)

Ainsi, la démarche a entraîné un nombre élevé de réparations/ remplacements (...environ 150 total sur une flotte 385 Ipads enrôlés).

Ces Ipads récupérés parce que non conformes mais qui étaient encore fonctionnelles ont pu être donnés aux établissement du réseau pour permettre leur prêt aux usagers dans un contexte d'essais en milieu de vie avant les demandes au PMATCOM.

Considérant l'enjeu de cyber sécurité, les frais liés au remplacement de ces 150 Ipads ont été exceptionnellement financés à partir du budget d'opération de la Direction des Services Informatique (CSDT) du CHUSJ durant l'année 2023-2024.

Les frais de remplacement des prochaines générations d'Ipads du PMATCOM (approximativement 50/années, 30 000\$/année) devront être prévus et financés à partir du budget d'opération du programme.

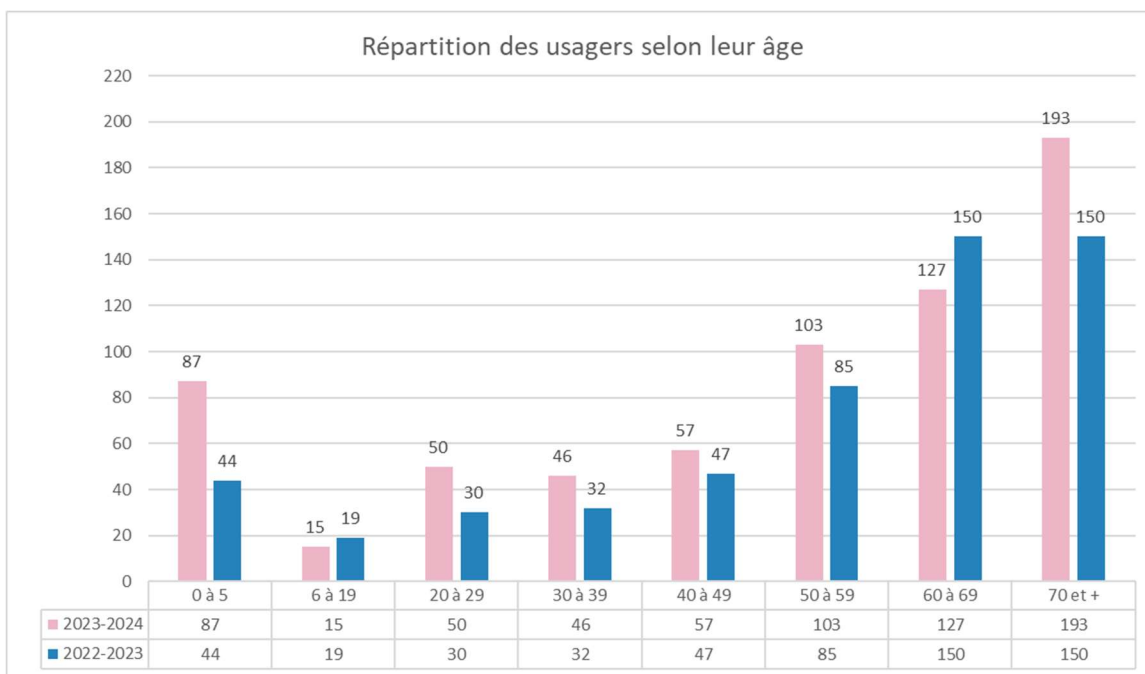
1.2 CARACTÉRISTIQUES DES USAGERS

1.2.1 RÉPARTITION DES USAGERS SELON LEUR ÂGE

Tableau 2 - Répartition des usagers selon leur âge

	0 à 5		6 à 19		20 à 29		30 à 39		40 à 49		50 à 59		60 à 69		70 et +		total
2023-2024	87	13%	15	2%	50	7%	46	7%	57	8%	103	15%	127	19%	193	28%	678
2022-2023	44	8%	19	3%	30	5%	32	6%	47	8%	85	15%	150	27%	150	27%	557

Une augmentation d'usagers est notée à tous les catégories d'âges mais la variation en 2023-2024 est plus importante pour les usagers de 0-5 ans.



1.2.2 RÉPARTITION DES USAGERS SELON LEURS DIAGNOSTICS

La majorité des usagers ont un diagnostic de déficience motrice combiné à un diagnostic de déficience langage mais certains usagers ont exclusivement un diagnostic de déficience du langage. (Tableau 3)

Le tableau 4 démontre la majorité des diagnostics des usagers du PMATCOM. Les troubles de langage et parole représentent la majorité des usagers du PMATCOM. Ce diagnostic est majoritairement combiné à un autre diagnostic moteur.

Le plus grand nombre d'usagers demeure ceux atteints avec la sclérose latérale amyotrophique.

Tableau 3 - Types de déficience primaire

	Motrice		Langage		TOTAL
2023-2024	582	87%	88	13%	670
2022-2023	500	91%	50	9%	550

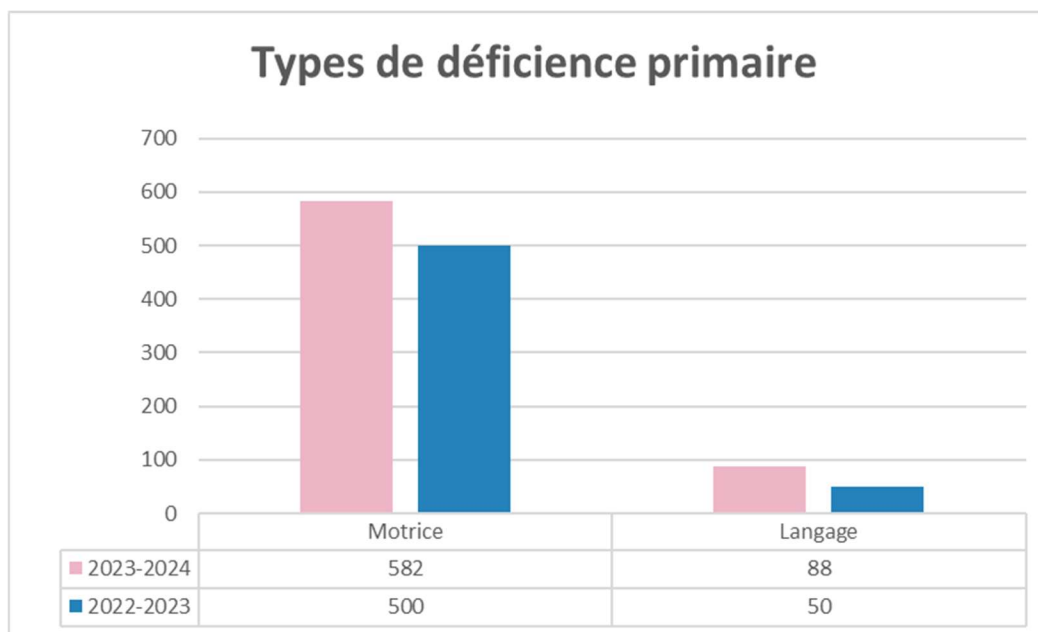


Tableau 4 - Principaux diagnostics

Diagnostics	2023-2024		2022-2023	
Trouble du langage et de la parole	619	45%	450	43%
Sclérose latérale amyotrophique (SLA)	128	9%	108	10%
Déficit moteur cérébral	117	8%	94	9%
Accident vasculaire cérébral	91	7%	57	5%
Déficiência intellectuelle (anomalie et syndromes)	81	6%	41	4%
Neurologique	68	5%	63	6%
Parkinson	59	4%	76	7%
TSA	54	4%	28	3%
Blessé médullaire	45	3%	31	3%
Sclérose en plaques	44	3%	64	6%
Dystrophie, amyotrophie, myopathie	41	3%	29	3%
Ataxie	27	2%	17	2%
Musculosquelettique	10	1%	0	0%
Total:	1384	100%	1058	100%

Le diagnostic trouble du langage et de la parole est presque en tout temps jumelé à un autre diagnostic, sauf dans quelques rares exceptions. Par conséquent, le total des diagnostics est plus élevé que le nombre total d'utilisateurs.

1.2.3 RÉPARTITION DES DEMANDES SELON LA RÉGION ADMINISTRATIVE DES USAGERS ET ÉTABLISSEMENTS

Tableau 5 - Répartition des demandes selon la région administrative des usagers et établissements

Région administrative		2023-2024		2022-2023	
O1	Bas-St-Laurent	34	3%	40	3%
O2	Saguenay-Lac-St-Jean	38	4%	33	3%
O3	Québec	137	13%	131	11%
O4	Mauricie et Centre-du-Québec	52	5%	76	6%
O5	Estrie	90	8%	119	10%
O6	Montréal-Centre	265	25%	299	25%
O7	Outaouais	27	3%	39	3%
O8	Abitibi-Témiscamingue	16	2%	29	2%
O9	Côte-Nord	6	1%	4	0%
10	Nord-du-Québec	1	0%	1	0%
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	3	0%	8	1%
12	Chaudière-Appalaches	72	7%	69	6%
13	Laval	85	8%	83	7%
14	Lanaudière	43	4%	47	4%
15	Laurentides	66	6%	62	5%
16	Montérégie	124	12%	143	12%
17	Nunavik	0	0%	0	0%
18	Terre-Cries-de-la-Baie-Jamésie	2	0%	1	0%
Total:		1061	100%	1184	100,00%

*cumul des demandes de prêts pour usagers et des prêts aux établissements

1.2.4 RÉPARTITION DES USAGERS SELON LE STATUT RÉSIDENTIEL

La grande majorité des usagers pour lesquels des demandes ont été faites au PMATCOM résident à leur domicile soit seul ou avec leur famille 75% (506/676). Une proportion de 15% résident en CHSLD.

Pour les maisons alternatives, nous avons eu 7 demandes et 1 demande en Maison des Aînées.

Note :

- Les système de contrôle d'environnement (SCE) ne sont pas autorisés en Maison des Aînés ;
- Les appareils de suppléance à la communication et accès ordinateur/tablette sont autorisés en Maison des Aînés ...idem au CHSLD).

1.3 CARACTÉRISTIQUES DES ÉTABLISSEMENTS DEMANDEURS ET DISCIPLINES PROFESSIONNELLES DES DEMANDEURS

Tableau 6 - Répartition des demandes selon la catégorie d'établissement

	CRDP		CHSLD		CLSC		CRDI		CH		Écoles		Autres		Total des Demandes
2023-2024	1020	88%	11	1%	22	2%	78	7%	27	2%	1	0%	5	0%	1164
2022-2023	958	88%	23	2%	11	1%	49	4%	49	5%	0	0%	0	0%	1090

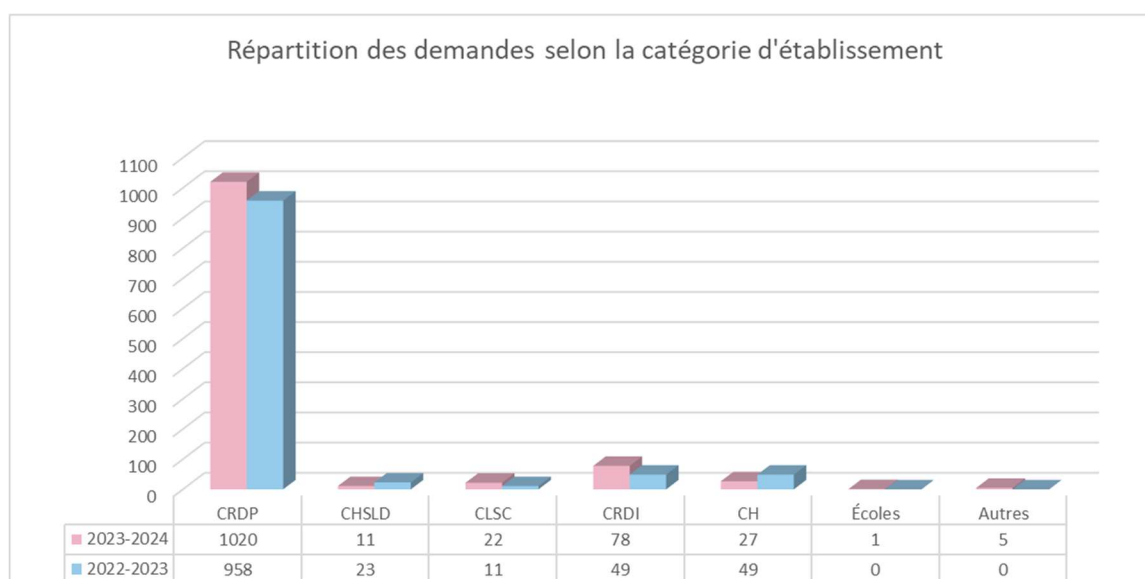
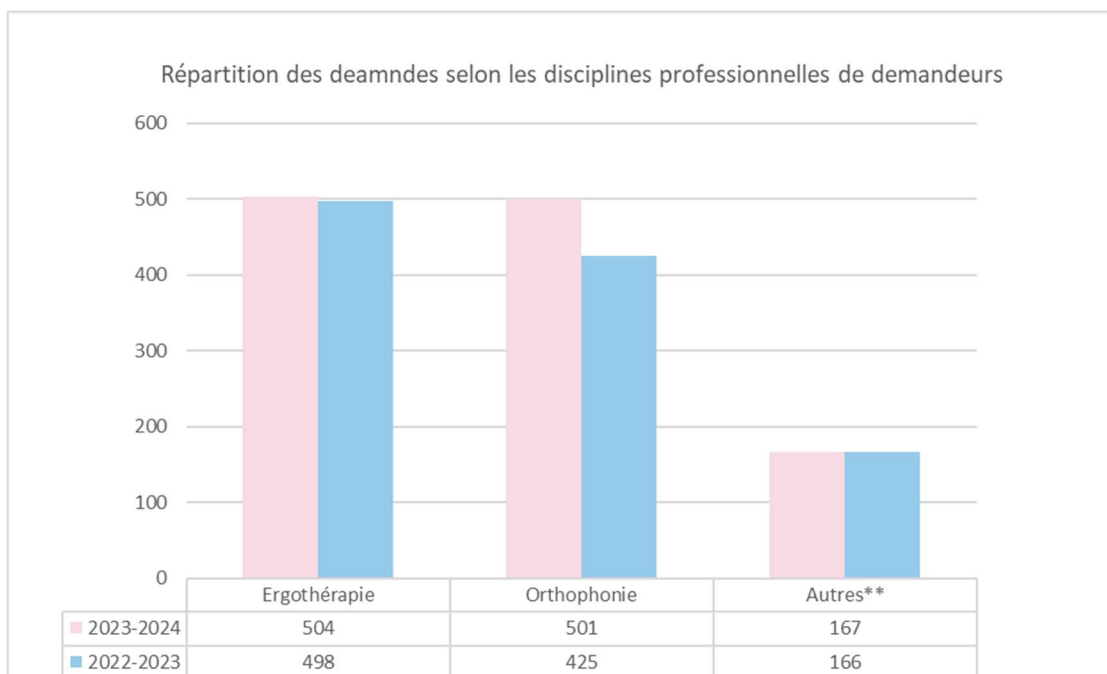


Tableau 7 - Répartition des demandes selon les disciplines professionnelles des demandeurs

	Ergothérapie		Orthophonie		Autres**		Total des demandeurs
2023-2024	504	43%	501	43%	167	14%	1172
2022-2023	498	46%	425	39%	166	15%	1089

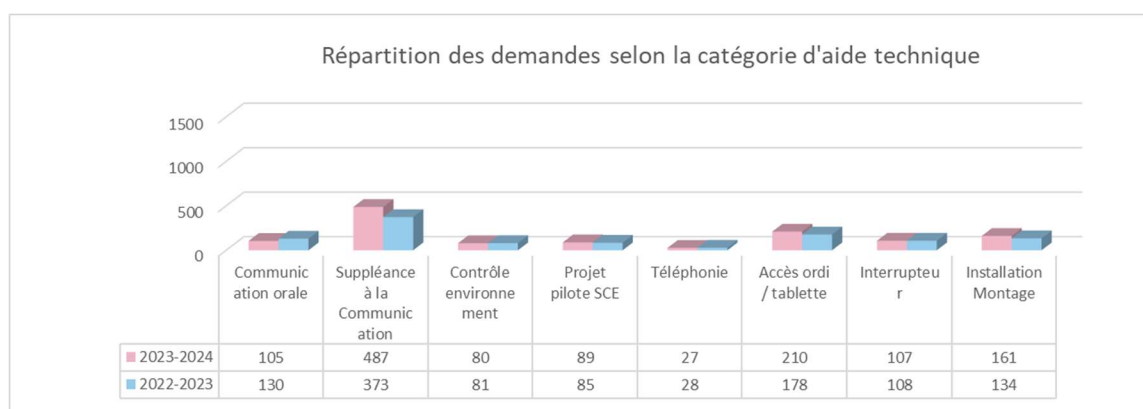
*Une demande comporte souvent plus d'un demandeur, c'est pourquoi le nombre de demandeurs excède le nombre de demandes **technicien/ éducatrice/ agent



1.4 LES CATÉGORIES D'AIDES TECHNIQUES DEMANDÉES

Tableau 8 - Répartition des demandes selon la catégorie d'aide technique*

					SCE												
	Communication orale		Suppléance à la Communication		Contrôle environnement		Projet pilote SCE		Téléphonie		Accès ordi / tablette		Interrupteur		Installation Montage		Total des catégories
2023-2024	105	8%	487	38%	80	6%	89	7%	27	2%	210	17%	107	8%	161	13%	1266
2022-2023	130	10%	373	29%	81	6%	85	7%	28	2%	178	14%	108	9%	134	11%	1117



1.4.1 LE PROJET SUPPLÉANCE À LA COMMUNICATION ET LE VIRAGE NUMÉRIQUE

Le projet pilote en suppléance à la communication et le virage numérique initié en 2014-2015 expliquent encore une fois cette année la progression et le nombre élevé d'attributions d'appareils de suppléance à la communication (i.e. Ipads et les tablettes Windows (Microsoft Surface Pro, Toughpad)). Ce virage vers une technologie plus accessible (tablettes, iPad et Surface) est notable depuis 10 ans et s'avère concluante.

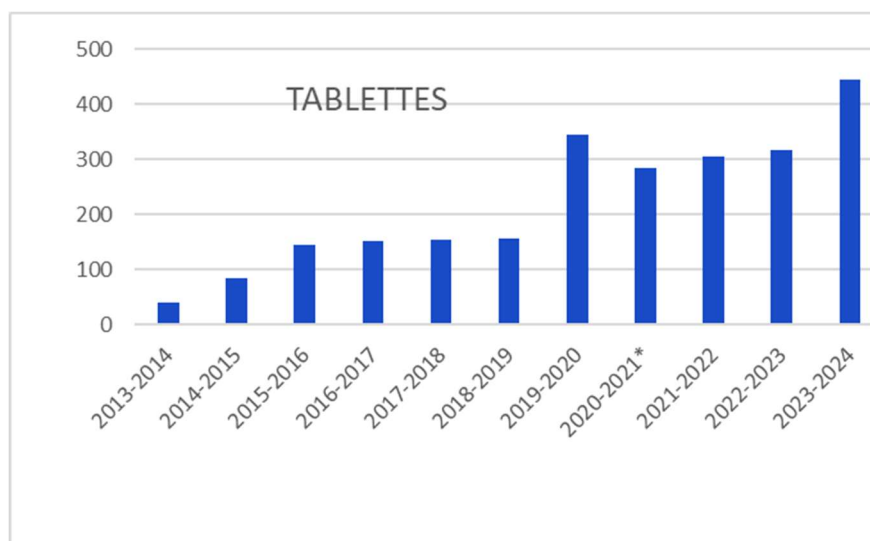
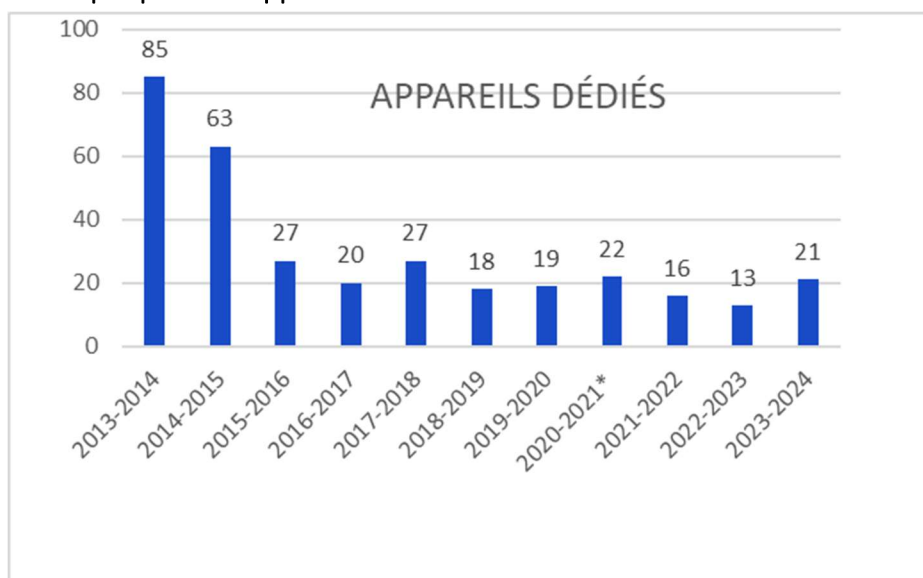
À l'inverse, les demandes d'attribution pour des appareils dédiés en suppléance à la communication sont progressivement en diminution. (Tableau 9).

Les tablettes robustes de modèle Panasonic Toughbook et les Toughpad sont devenus désuètes (10 ans et plus). Ce type d'appareil est par ailleurs requis et justifié pour la clientèle du PMATCOM. Le remplacement des vieux modèle Panasonic Toughbook et les Toughpad a été recommandé suite au processus de Veille Technologique pour un nouveau modèle : Toughbook CF33. Il a été ajouté à la liste des équipements autorisés par le PMATCOM.

Une mise à jour des appareils dédiés et robuste basés sur tablettes intégrant CNO-SCE-accès a été réalisée par la Veille et le PMATCOM. Les recommandations ont mené à l'ajout de 2 appareils dédiés pour l'accès via contrôle oculaire, le I13 de Tobii Dynavox. Pour les autres modes d'accès, le Grid Pad 12 de ThinkSmartbox a été sélectionné.

Un guide et une grille de référence ont été élaborés par la Veille et le PMATCOM afin d'établir les critères qui permettent de faire une demande pour un appareil de suppléance dédié en pédiatrie et en adulte. (voir guide en annexe1)

Tableau 9 - Graphiques des appareils dédiés et des tablettes



1.4.2 TECHNOLOGIES SYSTÈME DE CONTRÔLE D'ENVIRONNEMENT (SCE)

Depuis 2018 (lancement du projet de systèmes de contrôle d'environnement), les accessoires connectés via les tablettes et les cellulaires demeurent les appareils octroyés en plus grand nombre comparativement aux systèmes de contrôles d'environnement dédiés et les accessoires de plus ancienne technologie (X10, Insteon). La normalisation et la facilité d'accès à la majorité de ces équipements justifient leurs appréciations et popularité. Néanmoins, en raison des défis liés à leurs programmation et

intégration aux domiciles des usagers l’expertise et la collaboration entre ergothérapeutes techniciens électroniques des programmes de réadaptation traitants sont requises et devraient idéalement être déployés dans chaque régions

Suite à la décision du MSSS, es systèmes de contrôles d’environnement sont admissibles dans les Maisons Alternatives.

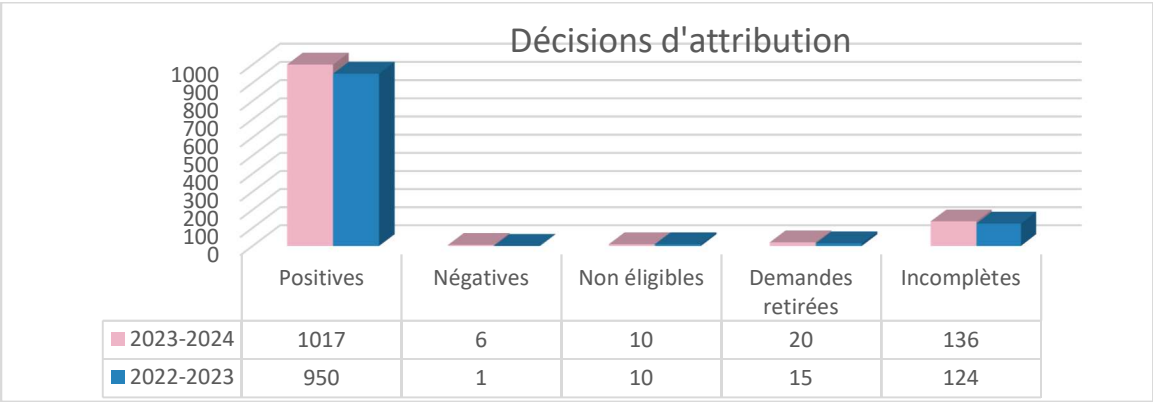
Néanmoins des enjeux de compatibilité des réseaux installés dans les MA limitent l’installation sur leurs réseaux publics des appareils prêtés par le PMATCOM.

Un comité d’experts piloté par le MSSS sera mis sur pied dans la prochaine année pour discuter de ces enjeux avec les ergothérapeutes en MA et dans les programmes spécialisés en aides technologiques, techniciens et les services informatiques impliquées dans ces nouveaux milieux de vie.

1.5 DÉCISIONS D’ATTRIBUTION

Tableau 10 - Décisions d’attribution*

	Positives		Négatives		Non éligibles		Demandes retirées		Incomplètes		Total des réponses
2023-2024	1017	86%	6	1%	10	1%	20	2%	136	11%	1189
2022-2023	950	80%	1	0%	10	1%	15	1%	124	10%	1100



*Une demande peut avoir plusieurs réponses. 136 demandes ont eu une mention incomplète puis positive ou négative par la suite. Le total des réponses est par conséquent plus élevé que le total des demandes.

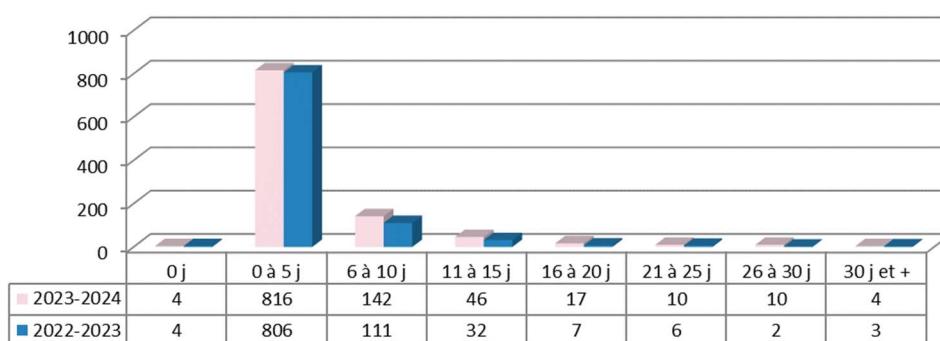
1.6 DÉLAIS DE TRAITEMENT ET D’ATTRIBUTION

1.6.1 DÉLAI ENTRE LA RÉCEPTION D’UNE DEMANDE ET SON ÉVALUATION

Tableau 11 - Délais d'évaluation des demandes (en jours)

	0 j	0 à 5 j		6 à 10 j		11 à 15 j		16 à 20 j		21 à 25 j		26 à 30 j		30 j et +		Total des demandes
2023-2024	4	816	78%	142	14%	46	4%	17	2%	10	1%	10	1%	4	0%	1049
2022-2023	4	806	77%	111	11%	32	3%	7	1%	6	1%	2	0%	3	0%	971

Délais d'évaluation des demandes



1.6.2 DÉLAI GLOBAL ENTRE LA RÉCEPTION D'UNE DEMANDE ET L'ENVOI DE L'AIDE TECHNIQUE

Tableau 12 - Résumé des délais moyens dans le traitement d'une demande d'aide technique



1.7 INVENTAIRE

1.7.1 STATUT DE L'INVENTAIRE

Le statut de l'inventaire inclut la totalité des équipements du PMATCOM (en prêt client, en prêt établissement, retirés de l'inventaire).

Depuis 1998, **14323 items** ont été inventoriés au PMATCOM.

Le tableau 13 démontre le statut actuel des équipements inscrits au PMATCOM.

Durant l'année ,224 appareils neufs ont été ajoutés à l'inventaire et environ le même nombre d'appareil ont été retirés.

Les retraits d'appareils en raison d'obsolescence, l'usure ou bris permettent la mise à jour de l'inventaire et assurent également le respect de son évolution technologique.

Nous soulignons l'augmentation progressive du nombre de demandes de prêts temporaires aux établissements. Cette stratégie permet aux intervenants du réseau l'accès à de nouveaux équipements pour des essais-usagers si ces appareils ne sont pas disponibles directement via leur flotte établissement.

Tableau 13 - Statut de l'inventaire 2024

	août 2024	7 juillet 2023	19 mai 2022	1 avril 2021
Prêt usager	4 381	4 157	4 250	4 308
Prêt établissement	1 883	1 830	1 796	1 830
Prêt temporaire*	104	67	50*	59*
En inventaire	3 028	2 831	2 552	2 261
Perdu	906	818	726	670
Retiré de l'inventaire	4 132	3 919	3 702	3 489
Volé	16	27	23	21
Vendu	13			

*Prêt temporaire : statut au 1^{er} août 2024, voir tableau 1 pour total de l'année

1.7.2 ATTRIBUTIONS ANNUELLES

Encore une fois cette année, le nombre d'attribution via des appareils valorisés surpassent le nombre d'attribution d'appareils neufs permettant des économies notables et un impact positif pour le développement durable.

Tableau 14 - Attributions annuelles

	Valorisés	Neufs	TOTAL
Nombre d'appareils fournis	1 058	311	1 369
Valeur:	399 851,47 \$	72 221,65 \$	

1.7.3 POTENTIEL DE RÉUTILISATION

Le potentiel de réutilisation des appareils du PMATCOM est important puisque 47 % d'appareils de notre inventaire ont été utilisés de 2 à 12 fois. Ainsi, plus de la moitié des

prêts octroyés par le PMATCOM depuis sa création ont été effectués à partir de son inventaire existant.

Depuis l'inauguration du programme en 1998, nous estimons que ces modalités de valorisation et de réattribution des appareils ont permis au PMATCOM de réaliser une économie de \$ **14 668 840,39** depuis les débuts du PMATCOM en 1998.

Tableau 15 - Nombre d'utilisation d'un même appareil

Nombre d'appareil 1998-2024	Nombre d'utilisation	%
7 089	1	52%
2 946	2	22%
1 644	3	12%
958	4	7%
464	5	3%
239	6	2%
129	7	1%
54	8	0%
52	9 et plus	0%
13 575		

*Ce tableau comptabilise les prêts temporaires et prêts clients donc un appareil peut avoir été envoyé plusieurs fois dans un centre en prêt temporaire de 3 semaines ce qui augmente le nombre de réutilisation

2 ARRIMAGE AVEC LE MSSS, LA VEILLE TECHNOLOGIQUE ET LE PMATCOM

2.1 COMITÉ D'ARRIMAGE MSSS – ÉQUIPE DE LA VEILLE TECHNOLOGIQUE - PMATCOM

Les rencontres d'arrimage entre la Veille stratégiques sur les aides techniques, le MSSS et le PMATCOM permettent les discussions relatives aux axes de veille, aux suivis des rapports produits, mise à jour selon des besoins exprimés par le PMATCOM et à l'intégration à la liste du PMATCOM des nouveaux appareils qui y sont recommandés. 9 rencontres mensuelles dynamiques ont eu lieu cette année avec l'équipe de veille du CIUSSS de la Capitale Nationale, le conseiller du MSSS et le PMATCOM.

Un rapport a été produit par l'équipe de la Veille stratégique sur les aides techniques :
Axe des aides à la communication

Rapport d'activités du 1er avril 2023 au 31 mars 2024

Le PMATCOM a participé avec l'équipe de la Veille à la révision des critères d'inclusion-exclusion des objets de veille pour la catégorie appareils de suppléance à la communication.

Le PMATCOM a aussi collaboré avec la Veille a créé de critères d'attribution des nouveaux appareils dédiés ajoutés au PMATCOM cette année.

2.2 RENCONTRE MENSUELLE MSSS – PMATCOM

Durant l'année 2023-2024, des rencontres mensuelles ont eu lieu de façon rigoureuse entre le conseiller du MSSS, Hébert Henry et le PMATCOM pour discuter de différents enjeux du PMATCOM. Il y a eu quelques rencontres ad hoc afin de discuter de sujets précis puisque plusieurs projets sont en cours de réalisations / discussions :

- Poursuite de la révision du guide d'attribution du PMATCOM en collaboration avec le MSSS (Projet d'accès à la téléphonie cellulaire pour clientèle hébergée qui sera ajouté au guide d'attribution, mise à jour de critères du guide d'attribution)
- Projet inclusion des pointeurs à la liste du PMATCOM (AVQ/AVD vs PMATCOM) Réalisé le 3 juin 2024
- Suivi comité MSSS-MEQ-MES sur les aides technologiques à la communication (PMATCOM vs mesure 30810, AFE et autres mesures)
- Région 18 (Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie James): Éligibilité au PMATCOM et demande budget pour prêt établissement. Poursuite des discussions sur l'éligibilité au PMATCOM vs SSNA (rencontre prévue en septembre 2024)
- Suite à l'éligibilité des personnes hébergées en MA, discussion en collaboration avec des intervenants en MA sur le enjeux d'intégration des SCE - Téléphonie de MA-MDA et formation d'un comité à ce sujet par le MSSS à l'automne 2024.

2.3 COMMUNAUTÉ DE PRATIQUE (CdeP)

Le PMATCOM participe à la Communauté de pratiques en aides technologiques, dans le cadre des webinaires mensuels afin de prendre le pouls de la CdeP au niveau des besoins et pour informer les cliniciens des nouvelles du PMATCOM. Une belle collaboration s'est établie entre la CdeP, la Veille et le PMATCOM. Un rapport sur le CdeP a été produit dans le rapport sur les axes de veille au CIUSSS Capitale-Nationale.

3 RÉSULTATS FINANCIERS

3.1 RÉSUMÉ DES RÉSULTATS FINANCIERS 2023-2024

Pour l'année 2023-2024, le PMATCOM a reçu une subvention de 305 000\$.

Pour l'année 2023-2024, les dépenses totales du PMATCOM furent de 364 298\$.

En comparant avec l'exercice financier de l'année précédente, nous notons une augmentation des dépenses salariales et des dépenses en aides techniques.

L'augmentation importante des dépenses en aides techniques est expliquée par l'achat de 3 appareils dédiés robustes à coût élevés (Toughbook CF33, I13 et Grid pad 12). Leurs achats en fin d'année financière à compromis cette année le respect de la projection budgétaire soumise en février 2024.

La légère hausse des dépenses salariales est justifiée par la hausse des taux horaire salariaux et par l'ajout en surcroît d'une ergothérapeute (TP2 pendant 4 mois) en support au projet de retour et migration des Ipads sur la nouvelle interface de gestion APPLE en réponse aux enjeux de sécurité informatique.

Ainsi, pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2024, le solde de fonds pour les opérations du PMATCOM est négatif (-58 356\$). L'équipe budgétaire a quand même été respecté au budget total via l'utilisation du budget équipements.

Tableau 21 :

PMATCOM Rapport financier annuel	2023 - 2024		
	Budget- Opération	Budget - Équipement	Budget Total
Solde au 1er avril 2023	(786) \$	98 210 \$	97 424 \$
Subvention 2023-2024	305 000 \$	- \$	305 000 \$
Dépenses 2023-2024			
Salaires cadres	6 113 \$	- \$	6 113 \$
Salaires employés (coordo, secrétaire, technicien, préposé)	184 565 \$	- \$	184 565 \$
Honoraires professionnels	- \$	- \$	- \$
Équipements	- \$	- \$	- \$
Fournitures UA751	9 369 \$	- \$	9 369 \$
Autres fournitures (Aide technique-réparations-installation- etc.)	164 251 \$	26 837 \$	191 088 \$
Total des dépenses	364 298 \$	26 837 \$	391 135 \$
Recouvrements	(1 728) \$	- \$	(1 728) \$
Subvention utilisée en 2023-2024	362 570 \$	26 837 \$	389 407 \$
Solde au 31 mars 2024	(58 356) \$	71 373 \$	13 017 \$

4 MISE À JOUR DE LA BANQUE D'ÉQUIPEMENTS DES CRDP

Les demandes d'équipements pour prêt à long terme dans les CRDP pour le rehaussement des leurs inventaires se sont poursuivies en 2023-2024.

Cette année, le total des dépenses pour ces achats est de 26 837\$.

Le solde résiduel de ce fonds affecté aux inventaires des équipements des CISSS/CIUSSS à la fin de l'exercice financier 2023-2024 est donc de 74 558 \$

Tableau 16 – Tableau 31 – Répartition subvention équipements des CCRDP budget – Mis à jour en Août 2024

Région administrative	Nom du centre	% demande	Nombre d'équipement	Subvention initiale	Subvention 2018	Subvention 2022	Total dépenses	Total disponib
BAS-SAINT-LAURENT (01)	CISSS du Bas St-Laurent	2,2	47	20 000 \$	1 496 \$	3 000 \$	22 891 \$	1 274 \$
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN (02)	CISSS du Saguenay-Lac-St-Jean	2,5	70	35 000 \$	1 700 \$	3 000 \$	39 656 \$	44 \$
CAPITALE NATIONALE (03)	CIUSSS Capitale Nationale	9,3	219	80 000 \$	6 324 \$	0 \$	80 487 \$	5 837 \$
MAURICIE (04)	CIUSSS MCQ	5,2	79	20 000 \$	3 536 \$	3 000 \$	26 893 \$	357 \$
ESTRIE (05)	CIUSSS CHUS de l'Estrie	3,2	36	20 000 \$	2 176 \$	3 000 \$	21 645 \$	3 531 \$
MONTREAL (06)		37,8	402	180 000 \$	25 704 \$	9 000 \$	208 468 \$	6 236 \$
MONTREAL PÉDIATRIE (06)	CHU Ste-Justine CRME CHUSJ		133	40 000 \$	5 706 \$	3 000 \$	48 245 \$	461 \$
MONTREAL CENTRE OUEST (06)	Lethbridge-Layton-Mackay		96	60 000 \$	8 559 \$	3 000 \$	69 162 \$	2 398 \$
MONTREAL CENTRE SUD (06)	IRGLM -CRLB		173	80 000 \$	11 413 \$	3 000 \$	91 052 \$	3 351 \$
OUTAOUAIS (07)	CISSS de l'Outaouais	3,8	35	20 000 \$	2 584 \$	3 000 \$	22 210 \$	3 374 \$
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (08)	CISSS Abitibi Témiscamingue	0,8	21	20 000 \$	544 \$	3 000 \$	22 784 \$	760 \$
CÔTE-NORD (09)	CISSS Côte-Nord	0,7	56	20 000 \$	476 \$	3 000 \$	22 959 \$	517 \$
GASPÉSIE (11)	CISSS de la Gaspésie	0,7	35	35 000 \$	476 \$	0 \$	9 682 \$	25 794 \$
CHAUDIÈRE-APPALACHES (12)	CISSS Chaudières-Appalaches	4,5	31	20 000 \$	3 060 \$	3 000 \$	23 076 \$	2 984 \$
LAVAL (13)	CISSS de Laval-HJR	6	57	20 000 \$	4 080 \$	3 000 \$	24 676 \$	2 404 \$
LANAUDIÈRE (14)	CISSS de Lanaudière	0	0	0 \$	3 196 \$	3 000 \$	0 \$	6 196 \$
LAURENTIDES (15)	CISSS des Laurentides	10,2	63	20 000 \$	3 740 \$	3 000 \$	27 665,33 \$	-925,33
MONTÉRÉGIE (16)	CISSS de la Montérégie	12,7	51	20 000 \$	8 636 \$	3 000 \$	31 641 \$	-5 \$
	PMATCOM (réserve)				10 000 \$			10 000 \$
	TOTAL		1 604	710 000 \$	103 406 \$	39 000 \$	793 192,28 \$	74 588 \$

CONCLUSION

En 2023-2024, l'équipe du PMATCOM a su répondre aux mandats qui lui ont été confiés.

Différents projets ont pu être réalisés tout en maintenant son offre de service et opérations quotidiennes.

Les courts délais de réponses aux référents et aux usagers ont été maintenues malgré la hausse progressive du nombre d'usagers desservis et le nombre d'appareils octroyés/réparés.

La collaboration avec l'équipe de veille stratégique, avec les partenaires des établissements et avec la communauté de pratique favorise la transmission d'informations et la mise à jour du PMATCOM.

L'équipe du PMATCOM s'engagera en 2024-2025 dans la poursuite de certains projets tels que :

- Mise à jour du guide de gestion du PMATCOM en réponse aux nouvelles réalités des environnements et besoins cliniques ;
- Évaluation et préparation et remplacement des outils informatiques de suivi et de gestion d'informations (logiciel de base de données, logiciel intégré de gestion d'inventaires);
- Participation active et collaborative à l'analyse des exercices de veilles technologiques pour les appareils en suppléance à la communication et mise à niveau de liste des équipements autorisés et inscrits à la liste du PMATCOM ;
- Communication en continue avec les intervenants du réseau et les gestionnaires des CISSS-CIUSSS via communauté de pratique avec les gestionnaires des CISSS-CIUSSS et via site web du PMATCOM ;

Considérant la projection de hausse des dépenses en salaires et en aides techniques pour les prochaines années (hausses salariales, acquisition de nouvelles technologies à coûts élevés mais recommandées par l'équipe de la Veille Technologique, remplacement des versions désuètes de sa flotte de Ipads) un ajustement à la hausse du budget du PMATCOM sera requise pour lui permettre de répondre à ses mandats selon les standards et attentes proposés par son équipe depuis plus de 15 ans.

C'est avec enthousiasme que l'équipe du PMATCOM est prête à répondre pour l'année 2024-2025 à ses différents projets et mandats dans le respect des ressources financières et humaines qui lui sont allouées.

ANNEXE 1 – CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ AU PMATCOM

Décembre 2023

4. CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ au PMATCOM

4.1 Personne admissible

Est admissible la personne détenant une carte d'assurance maladie du Québec valide pour qui l'utilisation d'une aide technique est essentielle pour parler, pour utiliser l'ordinateur, un téléphone ou les appareils électriques. L'incapacité doit être causée par une ou plusieurs déficiences permanentes ou problématiques suivantes, ou y être associée :

- Déficience motrice ;
- Déficience du langage ;
- Déficience intellectuelle ;
- Trouble du spectre de l'autisme.

Cette personne est admissible aux aides techniques à la communication orale, aux aides techniques de suppléance à la communication orale et, à l'accès à l'ordinateur et à la tablette ; Pour l'enfant admissible d'âge préscolaire, la demande doit être acheminée au mandataire avant le 15 août précédant son entrée scolaire.

L'enfant scolarisé âgé de plus de 12 ans est admissible à la téléphonie et au contrôle de l'environnement.

La personne vivant à domicile, dans un appartement supervisé, dans une RTF ou dans une maison alternative est admissible à toutes les catégories du PMATCOM

4.2 Personne non admissible

Sont exclues du programme :

- les personnes qui ont des déficiences ou des incapacités temporaires;
- les personnes bénéficiant, pour des aides de même type, de la couverture d'un autre programme national ou fédéral, notamment ceux administrés par :
 - le ministère des Anciens Combattants;
 - la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ);
 - la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST);
 - la Direction de l'indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAC);
 - le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS).
- les personnes couvertes par les programmes d'assurances privées ou par tout autre organisme ou ressource remboursant le coût de l'aide technique;
- les personnes fréquentant une institution d'enseignement et dont les besoins sont pris en charge par les programmes du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur grâce aux programmes d'allocation pour les personnes ayant une déficience fonctionnelle majeure ou par la mesure 30810;
- les personnes qui sont en emploi et qui nécessitent une aide technique dans le cadre de l'exercice de leur fonction;
- les personnes qui présentent des séquelles d'une laryngectomie totale ou partielle, d'une glossectomie, d'une trachéotomie ou d'une autre opération importante de la sphère ORL;

- les personnes en soins palliatifs au moment de la première demande; les personnes ayant été évaluées par un mécanisme d'accès à l'hébergement d'un centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) ou d'un centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) et qui répondent à la définition d'« admis » à un hébergement de longue durée ou admises en ressource intermédiaire (RI). Ces personnes n'ont pas accès au système de contrôle de l'environnement, à la téléphonie adaptée et à l'adaptation pour cellulaire;¹
- les personnes qui nécessitent des aides techniques pour les problèmes d'apprentissage ou pour la stimulation perceptivo-cognitive ou linguistique;
- les personnes présentant exclusivement une déficience visuelle ou auditive.

¹ Il est important de noter que ces personnes demeurent éligibles à un outil de suppléance à la communication et mode d'accès d'outil d'ordinateur / tablette.

Critères d'attribution pour appareils dédiés

Suite aux essais techniques exhaustifs, les veilleurs ont identifié que le **I-13** s'adresse davantage à une clientèle qui accède à son appareil par contrôle oculaire et le **Grid Pad 12** s'adresse à la clientèle qui accède à l'appareil par les autres modes d'accès (contrôle tête, souris adaptée, contrôle via FMO, balayage).

Demande d'appareil dédié au PMATCOM

Doit être réalisé par une équipe spécialisée d'un programme en aides à la communication d'une région administrative du Québec ou si la région n'a pas d'équipe spécialisée en aides à la communication, l'évaluation devra se dérouler en consultation avec une équipe spécialisée qui offre des services supra régionaux.

En tout temps, le clinicien doit démontrer en quoi les aides plus simples ou moins dispendieuses (Ex : solution intégrée) ne sont pas fonctionnelles pour l'utilisateur.

1. Un essai doit être fait avec la **solution intégrée** pour un minimum de 3 mois auprès de la clientèle adulte et 6 mois et plus auprès de la clientèle pédiatrique.
2. Le clinicien doit documenter les obstacles encourus avec la ou les solutions intégrées. Il doit faire ressortir les éléments discriminants qui démontrent en quoi l'appareil dédié a permis de résoudre ces obstacles.
3. L'utilisateur et les thérapeutes doivent s'engager à avoir des disponibilités pour des périodes d'entraînement et ce, sur une durée souvent prolongée (de plusieurs séances). Ils doivent être disponibles pour solutionner les difficultés techniques.
4. Le clinicien doit démontrer que les essais ont été réalisés soit dans le milieu de réadaptation et/ ou préféablement dans le milieu de vie, qu'ils sont concluants et qu'ils ont été échelonnés sur une période suffisamment longue pour conclure sans équivoque que l'utilisateur et son entourage sont autonomes dans l'installation, la calibration et l'utilisation de l'appareil dédié au quotidien.
5. Comme un seul mode d'accès est accordé, le plus fonctionnel et couramment utilisé doit être priorisé, en gardant toujours en tête la prémisse que l'aide la plus économique pouvant répondre aux besoins de l'utilisateur sera retenue.
6. Si un appareil dédié est octroyé par le PMATCOM, le clinicien local ou principal s'engage à faire un suivi auprès de l'utilisateur 3 mois après l'attribution. Il s'engage également à faire un suivi au moment déterminé lors de l'acceptation du PMATCOM.

Le tout ayant pour but de s'assurer que l'appareil dédié soit utilisé de façon optimale et que l'usage qui en fait réponde toujours aux critères d'inclusion-exclusion.

Grille de référence

Critères pour les appareils dédiés ADULTES	Inclusion	Exclusion
Outil de communication Grid 3 ou TD Snap/Communicator 5	Obligatoire	
Contrôle ordinateur – via bureau de Windows ou navigateur web qui n'est pas dans Grid 3 , Communicator 5 , TD Snap.	Obligatoire	
L'utilisateur est considéré un "super utilisateur" (ex : +6 h par jour, gestion des finances, commandes d'épicerie en ligne, rédaction de documents, participe à des groupes de discussion)	Obligatoire	
Contrôle de l'environnement*	Favorable	
L'utilisateur fréquente des environnements bruyants	Favorable	
L'utilisateur a de bonnes capacités d'apprentissage et d'adaptation	Favorable	
Aidants multiples non familiers (ex : roulement de personnel soignant).	Favorable	
L'utilisateur a des besoins complexes et demeure loin des services de l'équipe traitante.	Favorable	
Solution intégrée** répond aux besoins		X
L'utilisateur est en accès direct		X
Nécessite un appareil de grade militaire (robuste)		X
L'appareil est utilisé principalement pour les jeux		X

*Le contrôle d'environnement IR déjà attribué par le PMATCom doit être retourné car l'utilisateur ne peut avoir 2 équipements répondant aux mêmes besoins.

** Une solution intégrée est par exemple un Surface Pro avec logiciel de communication sur système de montage, avec ou sans contrôle oculaire.

Critères pour les appareils dédiés ENFANTS	Inclusion	Exclusion
Outil de communication Grid 3 ou TD Snap/Communicator 5	Obligatoire	
L'enfant a un environnement soutenant l'utilisation de l'appareil	Obligatoire	
L'utilisation de l'appareil est une priorité pour la famille et le milieu de garde	Obligatoire	
Contrôle ordinateur	Favorable	
Contrôle environnement	Favorable	
L'enfant est considéré un "super utilisateur" (ex : plusieurs heures par jour, activités d'apprentissages-	Favorable	

casse-tête sur web ou autres jeux, navigation web sur You Tube, ...)

L'enfant fréquente des environnements bruyants Favorable

L'enfant a de bonnes capacités d'apprentissage et d'adaptation Favorable

L'appareil sera utilisé dans de multiples environnements Favorable

Solution intégrée répond aux besoins**

X

L'enfant est en accès direct

X

Nécessite un appareil de grade militaire

X

La famille détient une assurance privée ***

X

L'appareil est utilisé exclusivement comme outil d'apprentissage

X

L'appareil est utilisé principalement pour les jeux

X

** Une solution intégrée est par exemple un Surface Pro avec logiciel de communication sur système de montage, avec ou sans contrôle oculaire.

*** Une preuve de refus de l'assureur privé peut être requise.